



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Lettre de la présidente n°7

Chers collègues,

Voici la dernière lettre de la présidente pour le mandat 2019-2021 qui m'avait été confié. Un nouveau Conseil d'Administration a été élu pour deux ans, et prendra ses fonctions mardi 4 mai, commençant par élire un nouveau Bureau et son président. Je remercie tout d'abord tous ceux qui, par leur action au sein de la SPP, ont permis à notre imposante machinerie de fonctionner de façon satisfaisante, malgré l'inattendue et dangereuse pandémie. Nous avons ainsi pu constater de façon plus immédiate qu'habituellement l'engagement d'un grand nombre d'entre vous dans toutes nos activités, et leur grande adaptabilité.

Cependant, je me dois de répéter le message que j'avais déjà fait passer lors de notre Assemblée Générale, car si beaucoup d'entre vous montrent leur attachement à la Société, d'autres lui font gravement défaut.

Ceux d'entre vous qui me connaissent un peu savent que je suis habituellement d'un optimisme assumé, voire excessif pour certains. Ce ne sera pourtant pas le cas ici. Je dois annoncer que les comptes sont mauvais. Nous vivons très largement au-dessus de nos moyens. Et, malheureusement, le contexte de la pandémie ne joue un rôle que très marginal dans ces difficultés financières. A l'inverse, les économies qu'elle a générées nous permettent de limiter le déficit par rapport à ce qu'il aurait été sans elle, grâce au travail de la trésorerie pour demander les aides proposées par l'état et la diminution des frais généraux liée à la restriction de nos activités. Mais, malgré les économies de location de salle, de frais de déplacement ou de réception, nous sommes dans le rouge.

Pourquoi ces difficultés ? pour deux raisons : la diminution de nos recettes, et le coût de notre fonctionnement.

- la diminution de nos recettes : en 2021, 131 de nos membres n'ont pas payé leur cotisation, soit 18% de nos 601 membres actuels. 31 d'entre eux doivent plus de deux années pleines, et sont donc amenés à être radiés dans l'année. Auxquels il faut rajouter 23 démissions et 29 passages « honoraires ». C'est le double des années précédentes, alors que le problème était déjà crucial.

Nous savons que les situations financières sont pour certains très tendues, mais nous savons aussi que ceux qui ne règlent pas leurs cotisations ne sont pas forcément ceux qui rencontrent le plus de difficulté. Une très grande souplesse a été accordée à ceux qui en ont fait la demande.

De plus, une possibilité de prélèvement est mise en place depuis cette année, qui permet de mensualiser la cotisation afin qu'elle soit lissée sur l'année, c'est un progrès que nous attendions depuis longtemps.

- En face de cela, les dépenses : Nous avons à payer le remboursement de l'emprunt sur les locaux que nous avons achetés, et entretenir ce patrimoine, ce qui est des sommes importantes pour une société comme la nôtre. Nous dépensons également 50% de nos recettes pour payer nos salariés, qui font un travail considérable, et nous leur en demandons collectivement toujours plus. Pour quel résultat ? si c'est pour que nos membres consomment nos activités scientifiques –qui ont rencontré un grand succès, cette année, et qui ont été d'une très grande qualité- mais ne se sentent pas tenus de participer à l'effort global, cela ne me convient pas.

Face à cette situation, et si les collègues, collectivement, ne manifestent pas massivement leur attachement à la SPP, nous n'aurons qu'une option : réduire considérablement nos dépenses dans les deux postes :

- d'abord diminuer la superficie des locaux destinés à la SPP et trouver des occupants payants pour le reste. Les frais de remboursement de l'achat de la rue Daviel grèvent très fortement notre budget et les locaux sont sous-utilisés. Il va falloir en tenir compte.

- ensuite réduire le coût des activités scientifiques de la SPP, c'est à dire les charges de personnel. Nous avons déjà supprimé deux temps plein les années précédentes. Et pourtant leur poids dans notre balance financière a encore augmenté. Il faudra reprendre une politique de restriction.

Mais alors nécessairement, il nous faudra diminuer également la charge de travail globale que nous exigeons de nos salariés, ils ne peuvent pas indéfiniment rajouter des tâches. Soit nous devons les effectuer nous-mêmes, soit il faudra supprimer des activités coûteuses en temps de travail. C'est une option qui engage la politique générale de la SPP : il s'agirait de réduire nos ambitions scientifiques pour les mettre en adéquation avec des rentrées financières toujours moindres. Est-ce cela que nous voulons ?

En face de ces difficultés, nous trouvons heureusement des raisons d'optimisme. Nos activités ouvertes n'ont jamais rencontré un si grand succès, grâce, paradoxalement, à la pandémie : nous avons appris à nous servir des possibilités de visio-conférences, et nous avons ainsi pu toucher un public jusque-là trop éloigné géographiquement mais aussi psychiquement. En parallèle, nos activités scientifiques, elles aussi en visio-conférences, ont été suivies par davantage de membres et d'aef, en particulier par ceux des régions et de l'étranger. Nous allons naturellement continuer à explorer cette façon de nous rapprocher, tout en espérant pouvoir rapidement nous retrouver également en présence.

La nouvelle équipe va prendre à bras-le-corps les difficultés d'organisation que vont engendrer les réorganisations nécessaires. Elle s'engagera sans l'ombre d'un doute pour réduire les dépenses. Mais si nous nous mobilisons collectivement, nous pouvons conserver l'essentiel. Pour cela, il est indispensable que tous les membres règlent leur cotisation. Cela paraît évident, mais il se trouve que l'évidence n'apparaît pas à certains. Je vous demande instamment de continuer à nous donner collectivement les moyens de nos ambitions.

Clarisse Baruch
Présidente de la SPP